# Sous-Officier de gendarmerie

Sous-officier sur le terrain (SOG)

Investi d'une mission de sécurité et de paix publiques, appelé à agir aussi bien dans le champ de la police judiciaire que dans celui du maintien de l'ordre ou de l'action militaire, un sous-officier de gendarmerie occupe des métiers très divers.

#### Missions et conditions d'accès

Le sous-officier de gendarmerie effectue quatre types de missions principales :

- -rassurer et protéger;
- -enquêter et interpeller ;
- -sécuriser et maintenir l'ordre;
- -intervenir et défendre.

## Quelques infos complémentaires

En devenant sous-officier, vous bénéficiez des avantages liés à ceux du statut militaire :

- -formation rémunérée 1400 € nets en école de gendarmerie (en internat) ;
- -rémunération en début de carrière (logement pris en charge) : 1800 € nets ;
- -réduction de 75 % sur le tarif SNCF;
- -neuf semaines de congés minimum par an ;
- -accès à des formations en interne.

### Conditions d'accès

Vous devrez passer le concours sous-officier (SOG). Pour cela, vous devrez remplir les conditions suivantes :

- -être de nationalité française ;
- -avoir effectué la JAPD ou la JDC;
- -être titulaire du baccalauréat (ou d'un diplôme ou titre classé au moins niveau 4 au RNCP) ;
- -être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

## Recrutement et épreuves

Le recrutement des sous-officiers se fait sur concours, une fois par an et se déroule en plusieurs grandes étapes :

épreuve écrite : vous passerez une épreuve de trois heures sur un sujet de culture générale (concours externe) ou de connaissances professionnelles (concours interne) ;

oraux et sport : vous passerez un oral devant un jury, une évaluation de vos compétences numériques et une épreuve sportive. Vous rencontrerez aussi un psychologue du travail et passerez des tests psychométriques.

Vous pouvez passer le concours partout sur le territoire français, en métropole comme en Outre-mer.

### Et après ?

La formation

Si vous réussissez les épreuves et êtes physiquement apte, vous deviendrez élève sous-officier

dans une école de gendarmerie. Vous serez formé pendant 12 mois à la condition militaire, à la protection et à la sécurité. La formation est théorique, mais aussi pratique : vous passerez huit mois en école et quatre mois sur le terrain.

L'affectation

Vous serez affecté en unité en fonction des résultats obtenus pendant la formation.

À noter : en général, vous devrez avoir au moins quatre ans d'expérience en gendarmerie pour accéder à une spécialité (développeur, maître de chien, enquêteur subaquatique, etc.). Cependant, si vous avez démontré des compétences particulières pendant la formation et que vos résultats le permettent, vous pourrez être directement affecté dans une unité spécialisée (unité de montagne, unité aérienne, cavalerie).

Pour plus d'informations contacter le Centre Information Recrutement de la Gendarmerie de CAEN

TPH: 02.31.35.93.36 Mail: "cir.caen@gendarmerie.interieur.gouv.fr